



Location d'un terrain

Par **mimie 67**, le **23/04/2020** à **17:11**

Bonjour,

Depuis le 01/07/2002, je loue une parcelle de terrain sur un terrain de loisirs. Il y a, sur ce terrain, environ 16 résidents. Depuis le 01/05/2014 j'habite à l'année sur ce terrain et le loyer est de 130 €. La propriétaire viens de me faire savoir que mon loyer est augmenté de 30 € parce que j'y suis toute l'année, je paie mes charges : eau, poubelles, électricité, j'ai un compteur électrique donc je paie ce que je consomme, je ne lui reviens en aucun cas plus cher, même si je suis là toute l'année. Cette augmentation est elle justifiée ?

Merci de votre réponse.

Cordialement.

Par **morobar**, le **23/04/2020** à **19:11**

Bonjour,

Cette situation est illégale.

On ne peut pas résider à l'année dans un tel emplacement.

Je ne vois pas au passage comment vous payez vos charges "poubelles" qui sont annexées à l'impôt foncier auquel vous n'êtes pas assujétie.

Par **mimie 67**, le **23/04/2020** à **20:08**

Bonjour

Cela ne réponds pas à ma question. Je paie quand même des charges "poubelles" car chacun des résidents loue son emplacement aussi. Je n'ai pas de taxes foncières n'étant pas propriétaire. Dans tout les cas, je paie la somme à la propriétaire, je préfère vivre de cette manière plutôt que de vivre dans ma voiture, je n'ai pas les moyens pour payer un appartement.

Par **Tisuisse**, le **24/04/2020** à **06:35**

Bonjour,

Vos arguments, tout compréhensibles qu'ils soient, n'enlèvent rien à l'illégalité de la situation.

Par **morobar**, le **24/04/2020** à **07:12**

[quote]

Cela ne réponds pas à ma question. J

[/quote]

Mais si.

En effet cette situation tout à, fait illicite ne permet pas de vérifier la légalité d'un contrat par nature même irrégulier ni les termes comme par exemple la variation du loyer.

Par **amajuris**, le **24/04/2020** à **14:10**

bonjour,

vous devez relire votre contrat de location pour savoir si cette augmentation est prévue.

payez-vous une taxe d'habitation puisque vous habirez dans ce camping ?

Salutations